



Syndicat de la librairie française

Bulletin d'adhésion

Merci de corriger les données préremplies erronées et de compléter avec précision les autres champs.
Vous pouvez également adhérer en ligne sur www.syndicat-librairie.fr

Coordonnées

Nom de votre librairie :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

☎ : . . / . . / . . / . . / . . 📠 : . . / . . / . . / . . / . .

Si votre librairie réalise plus de 50% de son CA total livre HT dans un secteur éditorial, **indiquez sa spécialité** :

Si vous êtes adhérent à une ou plusieurs associations de libraires (de spécialité, régionale(s)...), **précisez laquelle/lesquelles** :

Numéro de SIRET [][][][] [][][][] [][][][][] [][][][][][] (si vous avez plusieurs SIRET, joindre la liste)

CA annuel total livre HT (dernier exercice, y compris ventes à terme) : [][] [][][][] [][][][] €

Logiciel de gestion :

Directeur(trice) : Mme M. NOM : Prénom :

☎ : . . / . . / . . / . . / . . ✉ :@.....

Autre contact : Mme M. NOM : Prénom : Fonction :

☎ : . . / . . / . . / . . / . . ✉ :@.....

Les coordonnées de votre librairie pourront figurer sur le site web du SLF pour valoriser le réseau des adhérents.
Vous serez également inscrit aux lettres d'information du SLF. **Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case** :

Règlement année 2022

Cas général : cochez la case qui vous correspond puis indiquez le montant de votre cotisation. Celle-ci est calculée sur la base de votre CA total livre HT. Le montant de votre cotisation est déductible de votre déclaration de résultat professionnel.

Ma librairie a été créée il y a moins d'un an et je n'ai pas de CA de référence. Ma première cotisation est offerte.

Mon CA total livre HT est inférieur à 200K€. Ma cotisation est forfaitaire (120€).

Mon CA total livre HT est compris entre 200K€ et 6,3M€.

Je calcule ma cotisation à hauteur de 0,08% du CA total livre HT de l'ensemble de mes magasins.

Mon CA total livre HT est supérieur à 6,3M€.

Je calcule ma cotisation à hauteur de 0,08% pour la tranche de CA total livre HT de l'ensemble de mes magasins jusqu'à 6,3M€ (soit 5 040€) puis à hauteur de 0,018% pour la tranche de CA supérieure à 6,3M€.

Cas particulier : si vous êtes adhérent d'une association de libraires ayant passé une convention d'adhésion avec le SLF (Chez mon libraire, Libr'Aire, ALIP, Librairies indépendantes en Nouvelle Aquitaine) rendez-vous sur www.syndicat-librairie.fr pour bénéficier du tarif d'adhésion négocié.

Montant de ma cotisation : [][][][][] €

Règlement : par chèque libellé à l'ordre du SLF

par virement
IBAN : FR76 3000 3001 4000 0372 6000 358
BIC SOGEFRPP

par prélèvements échelonnés (cf. notice)

Le, . . / . . /2022

Signature :

Sur décision de l'Assemblée générale du 11/06/2018, l'adhésion au SLF est tacitement reconductible. Vous avez jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour vous opposer, auprès du SLF, à son renouvellement automatique l'année suivante. Par votre adhésion, vous vous engagez à respecter les statuts du SLF en ligne sur www.syndicat-librairie.fr. Si votre CA n'est pas indiqué, vous ne pourrez pas obtenir le statut d'adhérent, ni voter en AG, ni recevoir les informations du SLF. La cotisation sera alors considérée comme un don.

Nous vous remercions d'envoyer votre règlement accompagné de ce bulletin dûment complété
au Syndicat de la librairie française – Hôtel de Massa – 38 rue du Faubourg Saint-Jacques – 75014 Paris